

# ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE

euromex

Document d'information sur le produit d'assurance

EUROMEX SA

Protection Juridique Supra All-risk

## Clause de non-responsabilité :

Ce document n'est pas conçu pour répondre à des besoins individuels spécifiques. Les informations qu'il contient ne sont pas exhaustives. Les droits et obligations de l'entreprise d'assurances et de l'assuré sont intégralement traités dans les Conditions générales du produit d'assurance sélectionné et dans les Conditions particulières de Baloise Insurance.

## De quel type d'assurance s'agit-il ?

L'assurance protection juridique est une police par laquelle l'assureur s'engage à exécuter des services et à prendre en charge des dépenses (experts, avocats, huissiers de justice...), de manière à permettre à l'assuré de faire valoir ses droits, en qualité de partie demanderesse ou défenderesse, dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou autre, voire en dehors de toute procédure. L'assureur tente d'obtenir un règlement amiable pour le compte de l'assuré. La solution négociée est toujours soumise à l'approbation de l'assuré.

La présente assurance ne peut être souscrite qu'en complément à la police Responsabilité civile de Baloise Insurance.



### Qu'est-ce qui est assuré ?

Nous vous protégeons, de même que les membres de votre ménage, le propriétaire, le conducteur et les occupants du véhicule, contre les dépenses imprévues induites par un litige de nature juridique lié à l'utilisation du véhicule motorisé dans la circulation.

Nous prenons concrètement en charge :

- ✓ **Votre défense pénale** (infraction au Code de la route, coups et blessures involontaires, homicide involontaire...).
- ✓ **La récupération des dégâts occasionnés au véhicule** par la faute d'un tiers.
- ✓ **La défense de votre intégrité physique** (indemnité en cas de dommages corporels).
- ✓ **Les litiges avec les assureurs du véhicule motorisé** (RC, dégâts matériels, assistance...).
- ✓ **Les litiges contractuels** (achat, entretien, réparation, car-wash, remorquage... du véhicule motorisé).
- ✓ **Les litiges avec les administrations** (permis de conduire, immatriculation, contrôle technique, taxe de circulation, taxe de mise en circulation...).



### Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les amendes et les transactions avec le Ministère public.
- ✗ Certains frais de justice en matière pénale.
- ✗ Votre défense pénale en cas d'infraction commise en dehors du territoire belge.
- ✗ Les procédures de recours après une infraction, à moins que le Ministère public interjette appel.
- ✗ Les dommages aux biens transportés à titre rémunéré pour le compte de tiers.
- ✗ La participation à des courses de vitesse.
- ✗ Les litiges à l'achat d'un véhicule d'occasion.
- ✗ Les infractions volontaires (non-respect d'une interdiction de conduire, accident avec un cyclomoteur trafiqué, refus d'obtempérer...)
- ✗ La récupération des dégâts occasionnés au véhicule auprès de la personne qui le conduisait avec votre autorisation.
- ✗ Les honoraires et frais de l'avocat ou de l'expert mandaté sans notre accord. Nous les paierons néanmoins s'ils ont trait à des mesures conservatoires ou urgentes.

La liste complète des restrictions figure dans les Conditions générales de la police.



### Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

- ! Le montant de l'intervention ne peut excéder 75.000 euros par litige. Pour certains litiges, les limites de garantie est inférieure.

Les Conditions générales contiennent un tableau récapitulatif dans lequel figurent les limites de garantie.



### Où suis-je couvert(e) ?

- ✓ Pour la plupart des litiges survenus d'une manière inopinée et accidentelle, la garantie est acquise dans les pays où, d'après la carte verte, l'assurance RC Véhicules automoteurs de Baloise Insurance intervient.
- ✓ La protection juridique en cas de litige lié à l'exécution d'un contrat (conflit de consommation, litige avec un assureur...) est acquise pour autant que le litige puisse être soumis à la compétence d'un tribunal belge.



### Quelles sont mes obligations ?

- Vous, candidat assuré, êtes tenu de répondre avec exactitude aux questions que Baloise Insurance ou nous vous posons.
- Pendant toute la durée du contrat, signalez-nous aussi rapidement que possible toute circonstance nouvelle ou modifiée entraînant une aggravation durable du risque assuré dans la police.
- Tout sinistre doit nous être déclaré dans les plus brefs délais. Communiquez-nous toutes les informations utiles, les circonstances exactes du sinistre et la solution souhaitée.



### Quand et comment effectuer les paiements ?

La prime brute est payable annuellement, à l'invitation de Baloise Insurance ou de votre courtier. Elle est composée de la prime nette, majorée des taxes et cotisations en vigueur. Le paiement peut être effectué par virement bancaire ou par domiciliation. La prime peut être acquittée d'une manière fractionnée, sous certaines conditions et moyennant, éventuellement, un surcoût.



### Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

La date d'entrée en vigueur de l'assurance est précisée dans les Conditions particulières de Baloise Insurance. Le contrat est conclu pour une période d'un an, tacitement reconductible. Il est également possible de convenir d'une durée plus brève.



### Comment puis-je résilier le contrat ?

Vous pouvez résilier la police d'assurance au plus tard trois mois avant son échéance annuelle. La résiliation se fait par lettre recommandée, par exploit d'huissier ou par remise de la lettre de résiliation contre récépissé. Vous pouvez également résilier la police après que nous ayons procédé à un paiement ou refusé d'intervenir; La résiliation doit nous être parvenu dans le mois qui suit notre paiement ou notre refus d'intervention.

## **Mention légale :**

### **Assureur :**

Euromex SA – Prins Boudewijnlaan 45 – 2650 Edegem (siège central) et rue E. Francqui 1 – 1435 Mont-Saint-Guibert  
RPM Antwerpen – TVA BE 0404.493.859 – Entreprise d'assurances agréée sous le code 0463, sous la surveillance de la Banque nationale de Belgique, boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles.